

ANNEXE CONTRAT D'EQUIPEMENT N°5
Modalités de calcul de la subvention con

Envoyé en préfecture le 25/07/2022
 Reçu en préfecture le 25/07/2022
 Affiché le 25/07/2022
 ID : 082-228200010-20220712-CP2022_07_27-DE

Nature des opérations	Coût H.T.	Dépense éligible	Taux	Subventions
<u>REHABILITATION ET CREATION DE BATIMENTS COMMUNAUX</u>				
1 – aménagement de l’ancien collège Jean de la Valette BCTR/00004833	163 800,00 €	163 800 €	39 %	63 882 €
2 – restauration de la chapelle Saint Clair BCTR/00004832	8 950,00 €	8 950 €	39 %	3 490 €
3 – travaux d’isolation thermique de la boulangerie (ancienne poste) BCTR/00004830	45 328,00 €	45 328 €	39 %	17 677 €
<u>SALLES POLYVALENTES, CULTURELLES, DE REUNION ET LOCAUX PERISCOLAIRES</u>				
4 – travaux d’économie d’énergie à la salle des fêtes SUMR/00004835	171 400,00 €	135 898 €	39 %	53 000 €
<u>ACTIONS PUBLIQUES DE MISE EN VALEUR DES BOURGS</u>				
5 – aménagement de la rue de la Mairie et rue du Savoir OPAA/00004834	674 505,63 €	674 505 €	25 %	168 626 €
<u>MONUMENTS HISTORIQUES INSCRITS A L’INVENTAIRE SUPPLEMENTAIRE</u>				
6 – restauration des vitraux de l’église Saint Andéol MHIC/00004831	16 825,00 €	16 825 €	25 %	4 206 €
SUBVENTION GLOBALISÉE	310 881 €			

RECAPITULATIF

Envoyé en préfecture le 25/07/2022
Reçu en préfecture le 25/07/2022
Affiché le 25/07/2022
ID : 082-228200010-20220712-CP2022_07_27-DE

SLOW

Coût H.T. du programme	1 080 808,63 €
Dépense subventionnable H.T.	1 045 306 €
Subvention globalisée	310 881 €
Taux moyen de subvention (subvention globalisée/coût H.T.)	28,76 %

Le Président,

Michel WEILL